Tourbières et lacs du Cézallier et de l'Artense //

SITE RAMSAR NUMÉRO **2600**

Surface :
122 566 ha

Date d'inscription :
1er septembre 2026

Coordonnées :
45°21' N, 2°46' E

Résumé

Au cœur des volcans d'Auvergne, l'érosion glaciaire et le volcanisme ont façonné un paysage parsemé de nombreuses zones humides.

Le site Ramsar s'étend sur les hauts plateaux basaltique du Cézallier et granitique de l'Artense, à plus de 1000 m d'altitude. Il abrite plus de 240 tourbières et lacs, parmi lesquels les tourbières de La Godivelle et l'emblématique lac Pavin.

Ce réseau de zones humides en tête de bassins versants revêt une importance capitale sur le plan hydrologique et constitue une zone refuge pour de nombreuses espèces dans le contexte de changement climatique.

Importance internationale

C'est d'abord la densité en habitats tourbeux, lacs et ruisseaux en bon état de conservation qui rend le site exceptionnel.

Le réseau ainsi constitué permet à de nombreuses espèces endémiques, menacées ou protégées, de poissons, de plantes, d'insectes ou de mammifères, d'y trouver les conditions favorables pour accomplir tout ou partie de leur cycle de vie.

La densité de milieux humides fait du site un lieu d'accueil idéal pour plusieurs espèces d'oiseaux comme la Bécassine des marais.

Localisation générale

Le site s'étend du massif du Sancy aux Monts du Cantal, au cœur des volcans d'Auvergne, entre Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et Aurillac (Cantal).

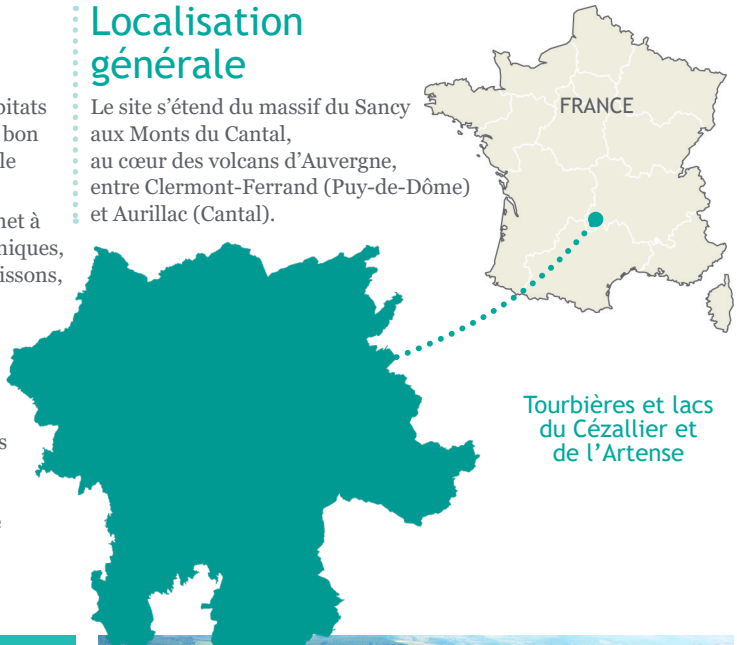

Services rendus par les zones humides

Le réseau de tourbières et de lacs du Cézallier et de l'Artense joue un rôle fonctionnel et écologique fondamental en tête de bassins versants.

Les lacs contribuent à la vie et l'économie locales en étant des réserves d'eau potable, une source d'abreuvement des troupeaux ou des zones de loisirs (pêche, tourisme, chasse).

Les tourbières jouent un rôle clé dans le stockage du carbone et le cycle de l'eau. Leur bon état de conservation constitue un atout pour atténuer les effets des dérèglements climatiques, tant sur le plan de la disponibilité de la ressource en eau que de la préservation de la biodiversité.

Les tourbières et lacs volcaniques sont également des marqueurs culturels forts pour les habitants de ce territoire.

Facteurs défavorables

L'évolution des activités humaines et le changement climatique constituent les principaux facteurs de risque pour l'ensemble des milieux humides du site.

La qualité de l'eau des lacs volcaniques est menacée par l'accélération de leur eutrophisation et par une fréquentation croissante.

Le surpâturage des parcelles tourbeuses peut engendrer le compactage ou l'érosion des tourbières.

Quatre espèces représentatives du site

LOUTRE D'EUROPE
(Lutra lutra)

Après avoir presque disparu de la région, cette espèce emblématique des cours d'eau et des zones humides est aujourd'hui protégée au niveau national et européen.

La loutre a une répartition homogène sur la totalité des cours d'eau du site. Les populations auvergnates participent à l'essaimage de l'espèce dans le reste du Massif central.

LEUCORRHINE DOUTEUSE
(Leucorrhinia dubia)

Cette libellule est exclusivement liée aux milieux tourbeux.

Elle est sensible au comblement des fosses de tourbage et à la prédation des poissons.

Le site accueille la quasi-totalité des populations françaises de l'espèce, donnant de fait une responsabilité pour sa conservation au niveau national.

CUIVRÉ DE LA BISTORTE
(Lycaena helle)

Ce papillon protégé, rare en Auvergne, est considéré en danger en France et en Europe.

Le site constitue la limite d'aire méridionale de cette espèce héritée de l'époque glaciaire.

Sa distribution, principalement restreinte aux massifs des Monts Dore et du Cézallier, fait que le site constitue probablement le réservoir de populations le plus important de toute l'Europe occidentale.

LIGULAIRE DE SIBÉRIE
(Ligularia sibirica)

La Ligulaire de Sibérie est une plante rescapée des dernières glaciations.

Elle affectionne les zones régulièrement inondées des tourbières et des bordures des lacs.

Sa rareté et sa localisation très réduite en font une espèce d'importance européenne.

Le site accueille la quasi-totalité des populations françaises de l'espèce, faisant du maintien de son habitat un enjeu de gestion majeur.

Biodiversité

Le site des tourbières et lacs du Cézallier et de l'Artense abrite de nombreuses espèces protégées, rares ou en fort déclin, en limite d'aire de répartition au plan national ou européen.

Les zones humides offrent refuge et nourriture à de nombreux oiseaux de passage ou nicheurs locaux comme la Bécassine des marais, le Râle des genêts, le Grèbe, le Pipit, le Milan royal ou la Pie grièche grise.

Au total, 85 espèces végétales et animales protégées sont présentes sur le site dont plusieurs sont menacées de disparition telles que la Drosera à feuilles rondes ou les gazons à Littorelle et Isoète des lacs ; le Goujon et le Chabot d'Auvergne, poissons endémiques des cours d'eau du Massif central ; le papillon Azuré des mouillères ou la libellule Leuccorrhine douteuse.

Les zones humides intra-forestières concentrent l'activité des insectes, une ressource alimentaire importante pour les 13 espèces de chauves-souris observées sur le site, comme la Sérotine de Nielsson ou la Sérotine bicolore.

Gestion et conservation

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne ainsi que des collectivités mettent en œuvre des plans de gestion de Réserves naturelles, sites Natura 2000 ou espaces naturels sensibles, pour préserver ce réseau de zones humides. L'observatoire des lacs volcaniques en lien avec les changements globaux y contribue également.

Des actions d'amélioration des connaissances, d'expérimentation et de valorisation sont ainsi mises en œuvre : suivis naturalistes, restauration de tourbière, accompagnement des forestiers et des agriculteurs (abreuvement, pâturage), création de sentiers pédagogiques.

La Convention de Ramsar
La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources.
C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.

www.ramsar.org

Association Ramsar France, septembre 2026 / Crédits photos : G. Caillon, E. Lancery, B. Moisan, P. Tournebise, PNR des Volcans d'Auvergne.